



Concubinage et separation

Par **caro84**, le **03/08/2014** à **15:57**

Bonjour

Après 12 ans de vie en concubinage et un enfant de 7 ans, l'achat d'une maison en 50/50 avec un apport de moitié du prix venant d'un héritage de mon ex conjoint puis une séparation 2 ans après.

Il n'a rien voulu me donner : meubles, assiettes, jouet du petit, rien sauf une voiture qui m'appartenait. J'essaie une bonne entente, ne demande rien, fait une reconnaissance de dettes à ma mère pour payer les frais de déménagement, mobilier....

Un commun accord qu'il vendra la maison et me rendra la moitié du crédit que j'ai payé durant 2 ans, une aide de ma mère pour changer les volets de la maison 2500 euros et qu'il me rendrait ça.

Il se trouve qu'il n'essaie pas de vendre la maison et y a refait sa vie.

Je veux juste savoir si je peux faire quelque chose pour récupérer les mois de loyer que nous avons payés avec un compte en commun.

Le crédit de la maison a été fait avec un compte commun, à mon départ j'ai changé de compte mais le crédit est toujours à nos deux noms, comment ça se passe-t-il ?